Département de la Mayenne **FORCE**

Vente par LELIEVRE

Le Vignot - La Roseraie

e référent immobilier.

22.50

£8.

1423848.93 1423871.66 1423873.32 1423864.65 1423877.48 1423882.73

7210126.53 7210117.38 7210113.48 7210091.92 7210085.35 7210081.46

00'91

LELIEVRE

"Le Hameau de la Roseraie" Lotissement

PLAN DE BORNAGE Superficie: 797m² LOT N° 10

Cadastre: Section B n°323



Plan général du lotissement - sans échelle

7,00/

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

Périmètre du lotissement

Surfaces cessibles

Places de stationnement dans les espaces communs

Espaces verts

Cheminement piéton minéralisé

Périmètre constructible de la construction principale nors zone de stationnement non close sur rue

Zone non contructible pour la construction principale

Servitude d'écoulement des eaux de ruissellement (Noue)

Haie arbustive plantée sur talus par l'acquéreur en domaine privé (largeur 1.50m min) Zone non-aedificandi hors travaux de clōtures



Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5.00 m minimum / 6.00 m maximum x 5.00 m de profondeur minimum (sauf lot 10 - dimensions libres)







Géomètres-Experts Fonciers
Parc Cérès-21 Rue Ferdinand Buisson-Bât I-CHANGE
Adresse postale: BP51503 - 53015 LAVAL Cédex
Tèl: 02.43.53.67.21 - Fax: 02.43.53.64.86 email: laval@kaligeo.fr

Réalisé par : BL

Oossier 20382

Hale bocagère à planter en domaine privée par l'acquéreur (emprise 3.00m) Zone non-aedificandi hors travaux de clôtures

75,50

Privatir

£_76,00

Ouvrage de rétention des eaux pluviales

Arbres à planter par le lotisseur en mesures compensatoires (positions approximatives)

Arbres à conserver

Arbres à supprimer

Massif arbustif à supprimer

Arbres existant sur propriété privée riveraine (positions approximatives)

Zone de retournement

LEGENDE BORNAGE :

Borne OGE

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

70.00 ---

Courbe de niveau Avant travaux VRD



ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

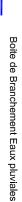




Citerneau d'eau potable

Regard téléphonique et fibre optique

Boite de Branchement Eaux Usées



Nota:

Nota:

Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique,

marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

Avant toute utilisation des points implantés et repérés sur le présent document <u>l'utilisateur</u> est tenu de vérifier que ceux-ci n'ont pas <u>été déplacés</u> depuis leur mise en place.

La valeur juridique de ce document n'est acquise que s'il a été joint en l'état à un acte

authentique ou une décision de justice.